

COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE ?

Pour prendre part à cette Assemblée

Le droit de participer aux assemblées est désormais subordonné à la justification de la qualité d'actionnaire - justification qui devient obligatoire dans les conditions prévues par l'article D136 : enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure (heure de paris) dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société ou au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ; délivrance d'une attestation de participation ou d'une carte d'admission.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués à l'occasion des Assemblées Générales seront tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social de la société ToupageL Groupe - 13 chemin des Prés Secs - 69380 Civrieux d'Azergues.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée

Vous pouvez choisir entre l'une des quatre formules suivantes :

- donner procuration à un autre actionnaire,
- vous faire représenter par votre conjoint,
- adresser une procuration à la société sans indication de mandataire,
- voter par correspondance,

en utilisant le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ainsi que les documents et renseignements prévus par la loi qui sont joints à cette convocation.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent au siège social de la société, à l'adresse ci-dessus indiquée, 3 jours au moins avant la date de la réunion.

Vous désirez donner pouvoir
au Président de l'Assemblée

Vous désirez donner pouvoir à une
personne dénommée, qui sera présente à
l'Assemblée

Vous désirez voter par
correspondance

TOUPARGEL Groupe

Société anonyme au capital de 1 010 328.20 €
Siège social : 13, Chemin des Prés Secs, 69380 Civrieux d'Azergues
325 307 098 R.C.S. LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010
à 17 H au siège social

**ATTENTION
INSTRUCTIONS AU VERSO**

⇒ **CHOISISSEZ : ① ou ③ datez et signez en ②**

① FORMULAIRE DE POUVOIR

Je donne pouvoir au Président et je l'autorise à voter en mon nom.

DATEZ et SIGNEZ en ② SANS REMPLIR
AUCUNE CASE

OU

Je donne pouvoir, sans faculté de substitution, à M^r..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le mardi 27 avril 2010.

* En vertu de l'article L. 225 - 106 du Code de Commerce, vous ne pouvez désigner que votre conjoint ou un autre actionnaire de la société (Voir explications au verso.)

③ FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Je vote " OUI " à chacun des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2009,

à l'exception des résolutions suivantes sur lesquelles je vote " NON " ou m'abstiens, ce qui équivaut à voter " NON ", d'après l'article L.225 - 107 du Code de Commerce, cf. texte au dos :

Assemblée Générale Ordinaire
(non ou abstention c.à.d. non)

1	2	3	4	5	6
7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	7.6
7.7	8	9	10		

(voir instructions au verso)

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration, je coche la case correspondant à mon choix.

n^{os} oui non/abst.

A

B

C

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés à l'Assemblée :

• pouvoir au président

• pouvoir à M.....

.....

(si pas d'indication, pouvoir au président)

• abstention c-à-d NON

Le présent document signé conservera tous ses effets pour toute assemblée ultérieurement réunie sur le même ordre du jour.

CADRE RESERVE A LA SOCIETE

IDENTIFIANT

Nombre d'actions Nominatif :

Nombre d'actions Porteur

Nombre de voix

② VOTRE SIGNATURE

Le

Signature (1)

(1) voir au dos

**TOUT FORMULAIRE NON PARVENU AVANT LE 23 AVRIL 2010 A LA SOCIETE
NE POURRA ETRE PRIS EN CONSIDERATION**